

## **Durabilité et aménagement du territoire : regard sur des approches en planification et en conception de site**

22e Colloque de la Relève VRM

Rhéaume Antoine

Maîtrise en sciences géographiques – avec mémoire

Département de géographie

Université Laval

Marie-Hélène Vandersmissen et Michel Savard

[antoine.rheaume.2@ulaval.ca](mailto:antoine.rheaume.2@ulaval.ca)

### **Mise en contexte**

Le développement du territoire, par l'aménagement, traduit en forme et en configuration spatiale des idéologies et des visions existentielles, soit des conceptions partagées du monde et du bien commun. Cette structuration de l'espace, en orientant des pratiques, des comportements et des modes de vie, dicte des manières d'être et d'exister. Ainsi, elle conditionne l'existence identitaire d'individus et des communautés qui habitent ce territoire. Les valeurs collectives investies spatialement et accordées aux composantes d'un espace procurent un sens à une existence commune, une identité. Ce sens est édifié spatialement et façonne le territoire par la pratique aménagiste. Ce processus d'édification qui met en lumière les interactions entre l'humain et le territoire est évolutif, c'est-à-dire qu'il est dynamique dans l'espace-temps, suivant des systèmes de valeurs, des courants de pensées et des idéologies. Ce processus réfère à la continuité culturelle, soit à la mécanique d'actualisation du sens en établissement humain par l'aménagement du territoire.

Dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, cette mécanique a été alimentée par des valeurs néolibérales et individualistes orientant des pratiques fonctionnalistes et technocrates contribuant à standardiser l'espace en concentrant et en séparant les fonctions : développement autoroutier, déploiement de l'habitat pavillonnaire, centres commerciaux grande surface, etc. Ce mode de développement soulève plusieurs enjeux d'habitabilité,

de mobilité, d'affirmation identitaire, de consommation d'espace et de gouvernance, notamment.

Cette vision du monde axée sur le productivisme et le consumérisme s'est accompagnée de rapports entre l'humain et le territoire problématiques mis en exergue par des problèmes d'ordre environnemental. Face à ce constat, le concept de développement durable a été popularisé sur la scène internationale au tournant des années 1990 pour s'institutionnaliser dans les politiques de nombreux gouvernements nationaux. Depuis les années 2000, ce concept a été intégré au régime aménagiste québécois.

Malgré son intégration à la pratique aménagiste, le développement territorial envisagé dans la perspective du triptyque économie, environnement et société soulève toujours des problématiques d'occupation spatiale. Il est donc pertinent de s'interroger sur la manière de procéder en aménagement du territoire pour orienter l'édification de la continuité culturelle vers la durabilité territoriale des existences identitaires. Ce questionnement s'intéresse à la manière dont la mécanique d'actualisation du sens de l'existence et des idées dans le territoire par la pratique aménagiste puisse être axée sur l'édification de valeurs qui contribuent à inscrire dans la durée les existences identitaires des communautés territoriales. Les objectifs de ma recherche pour y réfléchir sont d'analyser le sens que peut porter la durabilité dans la pratique aménagiste en planification et en conception de site et de mettre en dialogue des démarches et processus pour la pratique aménagiste en planification et en conception de site.

## **Méthodologie**

La stratégie de recherche pour répondre à ces objectifs comporte deux volets méthodologiques. D'une part, une analyse de contenu thématique est requise afin d'identifier et de catégoriser des thèmes récurrents liés à la durabilité dans des études de cas portant sur des projets de développement réalisés dans l'optique du développement durable. Ces études de cas ont été sélectionnées à l'aide d'une revue documentaire ciblée et systématique. Celles ayant été retenues l'ont été sur la base de cinq critères : le projet étudié est à prédominance résidentielle, il doit avoir été élaboré dans une perspective de développement durable ou de durabilité, l'étude de cas doit faire l'objet d'un article évalué par un comité de lecture, elle doit porter sur la planification et la conception de site et

l'article a été publié entre 2000 à 2024. Huit études de cas ont été retenues pour cette analyse thématique.

Par du codage inductif, les termes associés au développement durable et au processus de planification et de conception de projet ont été identifiés et compilés dans des grilles d'analyse selon les catégories suivantes : les références à la durabilité en général, à la durabilité dans la planification et la conception des projets retenus ainsi qu'à la qualité des processus de planification et de conception. Les termes sont identifiés à partir d'indicateurs spécifiques dans les textes pour être regroupés en différentes thématiques qui contribuent à saisir la manière dont la durabilité est véhiculée dans les projets de développement étudiés. Ces thématiques sont pondérées en fonction de la quantité de termes qui leur sont associés.

Le second volet méthodologique consiste en de la recherche-action par de l'observation participante. Cette composante implique une participation active à des ateliers de conception pour un projet de développement visant la reconversion d'une parcelle industrielle en un complexe résidentiel mixte dans le quartier Maizerets à Québec. Mon implication dans ce projet est double puisque j'agis à titre de co-concepteur pour sa réalisation et d'observateur aux fins de ma recherche. La collecte d'information se fait à partir de grilles d'observation comportant une section d'information générale sur l'atelier de conception (date, lieu, participant.e.s), une section de compte-rendu pour résumer la rencontre, une section pour les remarques et constats professionnels ou académiques sur le processus de planification et de conception ainsi qu'une section pour les remarques et constats généraux de l'approche de planification et de conception. Cette approche territoriale déploie une conception intégrée et participative. L'information collectée permet de documenter l'approche et de la mettre en dialogue avec les études de cas.

## **Résultats**

Pour ce qui est de l'analyse thématique, 446 termes ont été compilés dans les grilles d'analyse et catégorisés en 16 thématiques contribuant à saisir la manière dont la durabilité est véhiculée dans la planification et la conception des projets. En ordre d'importance, c'est-à-dire de la thématique comportant le plus de termes à celle en ayant le moins (certaines thématiques ayant la même prépondérance), la durabilité est associée

à i) l'énergie, ii) l'écologie et l'environnement (termes généraux), iii) la protection et la conservation de la nature, iv) l'inclusivité, la mixité et l'équité, v) la vitalité économique, vi) la résilience, vii) la mobilité et le transport durable, viii) l'innovation, ix) le confort, la qualité de vie et le bien-être, x) l'agriculture urbaine, xi) la densification, xii) l'ambiance du quartier, xiii) la santé, xiv) la diversité d'usages et de fonctions, xv) l'intégration et l'implantation dans le milieu ainsi que xvi) l'esthétisme. Les thématiques présentes dans l'ensemble des études de cas retenues sont l'énergie, l'écologie et l'environnement (termes généraux), la vitalité économique, la mobilité et le transport durable, le confort, la qualité de vie et le bien-être, la densification ainsi que l'ambiance du quartier.

Concernant les processus de planification et de conception de ces projets, leur qualité est associée à la concertation avec les différents acteurs participant, la mise en œuvre d'un dispositif de participation avec les acteurs, notamment pour la consultation et la communication avec la société civile ainsi que les citoyens et citoyennes, l'adoption d'une approche intégrée, cohérente et globale et le fait de s'inscrire dans une démarche itérative dans la perspective d'un apprentissage continu. Des perspectives critiques sont également soulevées dans ces analyses de cas contribuant à mettre en dialogue les différentes approches mise en œuvre. D'un côté, pour ce qui est des critiques générales de projet, les objectifs de mixité sociale et d'efficacité énergétique n'ont pas été atteints. Nous notons également une rupture entre le technicien et l'habitant. Les occupants du site peuvent avoir des comportements pouvant nuire à leur confort lorsque le projet intègre beaucoup d'éléments techniques conçus par des experts. Quant aux critiques liées plus précisément au processus de planification et de conception, nous notons un flou dans la définition de ce qui est durable, la sollicitation mineure ou limitée de la société civile, des citoyens et des citoyennes ainsi qu'une réflexion sur la durabilité en termes techniques.

Pour ce qui est de l'observation participante, des remarques et constats sur le processus sont relevés lors des ateliers de conception du projet à l'étude permettant d'identifier des éléments différenciant l'approche déployée par rapport aux processus de planification et de conception de site standards. Notons l'insistance sur la vision du projet pour guider la planification et la conception, la présentation de contenus théoriques liés à la pratique aménagiste, la volonté de concevoir le site sans nécessairement s'appuyer sur le maillage

comme point de départ ainsi que la durée de la conception plus longue liée à la dynamique collaborative impliquant la mobilisation de différents types de ressources et d'expertises.

Des constats plus généraux sur l'approche peuvent également être établis. On remarque le défi de faire valoir une vision commune autour d'un projet considérant que les ressources mobilisées sont diverses autour d'une table de conception multidisciplinaire et que la composition de cette équipe change en fonction des rencontres. On peut également noter le défi d'éviter les dérives vers une logique fonctionnaliste, qui sont notamment liées aux tendances à penser la conception en fonction des coûts, ce qui nécessite de réorienter la planification sur la qualité d'occupation et la vision. Ces deux derniers défis impliquent du temps pour l'accompagnement et la mobilisation autour de la vision.

## **Conclusion**

Le développement territorial actuel ne semble pas satisfaire les attentes balisées par le développement durable. Ainsi, il est pertinent de réfléchir à la manière d'orienter la pratique aménagiste en planification et en conception de site vers des interventions cohérentes à une durabilité territoriale mobilisatrice et souhaitable collectivement pour les valeurs et les idées qu'elle porte. C'est dans cette optique que la présente recherche s'inscrit. Elle s'intéresse à la manière dont la durabilité est véhiculée dans des projets de développement et vise à mettre en dialogue des démarches en planification et en conception de site en aménagement du territoire. Les projets étudiés constituent tous des développements résidentiels, il serait donc pertinent d'étudier la durabilité et des processus de planification et de conception pour d'autres types de projets relevant de la pratique aménagiste pour alimenter la réflexion autour du développement durable du territoire et de son opérationnalisation.